CP pantes et matoles

[CONSULTATION PUBLIQUE]

Chers amis,

Nous vous sollicitons une fois encore pour une consultation publique concernant, cette fois, la chasse traditionnelle de l’Alouette aux pantes et matoles à laquelle nous sommes favorables.

Pour rappel, le quota proposé est plus de trois fois inférieur au critère de 1% de mortalité naturelle reconnu par l’Europe comme n’ayant pas d’influence sur la préservation de l’espèce. Cela se prouve par le fait que dans les îles britanniques les alouettes sont sédentaires et ne sont pas chassées et présentent le même déclin que sur le continent. De plus, le ministère se base sur les prélèvements de l’an dernier mais cela est une absurdité tant cette chasse repose sur des aléas variables d’une année sur l’autre.

Il ne faut pas oublier non plus l’importance culturelle et traditionnelle de cette chasse dans les quatre départements concernés. C’est une chasse de patience, de respect de la nature exercée par des passionnés donnant lieu à de faibles prélèvements. En tant que tradition elle doit continuer d’exister et d’être transmise.

Rappelons également que cette chasse, contrairement à ce qu’en disent ses détracteurs, est très encadrée et contrôlée et permet une sélectivité en ce que les oiseaux peuvent être relâchés sans contrainte. Elle possède même une réelle utilité scientifique pour le baguage d’alouettes dans les Landes permettant l’étude de sa migration qui a déjà permis la publication de plusieurs études.

Pour participer : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-relatif-a-la-capture-de-l-alouette-a2011.html?id_rubrique=2>

Pour plus d’informations : LIEN VERS SITE FNC AVEC ARTICLE

Merci de participer, même si vous n’êtes pas pratiquant, et de partager cette publication autour de vous au maximum. Les ennemis de la chasse ont déjà largement commencé !

ILLUSTRATION